COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2025 A 20H30



Le quorum n'ayant pas été atteint à l'occasion de la réunion du treize novembre 2025 à 20h30, le conseil municipal a de nouveau été convoqué pour une réunion le vingt-deux octobre 2025 à 20h30.

L'an deux mille vingt-cinq et le dix-neuf novembre à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur VAILLS Serge, Premier Adjoint,

PRESENTS: S. VAILLS, V. PICHEYRE, J. CORREIA, R. VILALTA

ABSENTS: P. PETITQUEUX, P. MIRAN, A. COMPAGNON, J. LAUBRAY

<u>PROCURATIONS</u>: F. BADIE à R. VILALTA <u>SEANCE PRESIDEE PAR</u>: S. VAILLS

EN EXERCICE: 9

Monsieur le Premier Adjoint ouvre la séance.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection du secrétaire pris dans le sein du Conseil : V. PICHEYRE

I. ORDRE DU JOUR

- 1. Validation du PV du 22.10.2025
- 2. Demande de subvention pour les travaux de réseaux humides au niveau du Pumptrack (suite à la demande de complétude du CD66)
- 3. Demande de subventions et autorisation de lancement de la consultation relative à l'étude du schéma directeur d'alimentation en eau potable de la collectivité
- 4. Délibération portant adhésion à la convention de participation santé souscrite par le CDG66

 OU

 Délibération pour l'instauration d'une participation au financement des contrats labellisés des agents
- 5. Validation des tarifs publics Remontées Mécaniques Hiver 2025-2026
- 6. Forfait neiges catalanes pour les enfants du territoire
- 7. Forfait neiges catalanes pour les jeunes du territoire
- 8. Avenant à la DSP de la station de ski
- 9. Admissions en non-valeur budget communal principal
- 10. Admissions en non-valeur budget eau et assainissement
- 11. DM Budget communal
- 12. DM Budget eau et assainissement
- 13. Rattrapage d'amortissements et de subventions en lien avec la DSP de la station
- 14. Aide sociale HUIS CLOS

II. APPROBATION DES PROCES VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

1. Validation à l'unanimité du procès-verbal du conseil municipal du 22/10/2025

2.	DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX DE RESEAUX HUMIDES	2025-D086
	AU NIVEAU DU PUMPTRACK	

ANNULE et REMPLACE la délibération 2025-D072 du 22/09/2025.

APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ

	DEMANDE DE SUBVENTIONS ET AUTORISATION DE LANCEMENT DE LA	
3.	CONSULTATION RELATIVE A L'ETUDE DU SCHEMA DIRECTEUR	2025-D087
	D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA COLLECTIVITE	

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

	DELIBÉRATION PORTANT ADHESION A LA CONVENTION DE	
	PARTICIPATION SANTÉ SOUSCRITE PAR LE CENTRE DE GESTION DES	
4.	PYRENEES-ORIENTALES ET INSTAURATION D'UNE PARTICIPATION	2025-D088
	FINANCIERE AUX CONTRATS ET REGLEMENTS SOUSCRITS DANS LE CADRE	
	DE CE DISPOSITIF.	

REJETÉ À L'UNANIMITÉ

Les conseillers municipaux souhaitaient laisser le choix aux agents, c'est pourquoi la délibération 88 n'a pas été prise, tout comme la 89, elles seront représentées en conseil.

ου		
4.	DELIBÉRATION POUR L'INSTAURATION D'UNE PARTICIPATION AU FINANCEMENT DES CONTRATS ET REGLEMENTS LABELLISES DES AGENTS DE	2025-D089
	LA COLLECTIVITE POUR LE RISQUE SANTE	

REJETÉ À L'UNANIMITÉ

Les conseillers municipaux souhaitaient laisser le choix aux agents, c'est pourquoi la délibération 88 n'a pas été prise, tout comme la 89, elles seront représentées en conseil.

5.	TARIFS FORFAITS STATION DE SKI ALPIN DE FORMIGUÈRES 2025-2026 (TRIO PYRENEES)	2025-D090
	APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ	
6.	FORFAITS NEIGES CATALANES « ENFANTS DU TERRITOIRE »	2025-D091
	APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ	
7.	FORFAITS NEIGES CATALANES « JEUNES DU TERRITOIRE »	2025-D092

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

	AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE DELEGATION DE SERVICE	
8.	PUBLIC RELATIVE A L'EXPLOITATION DES REMONTEES MECANIQUES	2025-D093
	ET DOMAINE SKIABLE DE FORMIGUERES	

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

9. ADMISSION EN NON-VALEUR - BUDGET COMMUNAL PRINCIPAL

2025-D094

REJETÉ À L'UNANIMITÉ

Les conseillers municipaux ne souhaitaient pas valider la perte de cet argent, cependant elle est nécessaire pour que les budgets soient sincères, c'est pourquoi la délibération 94 sera représentée en conseil.

10. ADMISSION EN NON-VALEUR - BUDGET EAU 2025-D0
--

REJETÉ À L'UNANIMITÉ

Les conseillers municipaux ne souhaitent pas valider la perte de cet argent, cependant elle est nécessaire pour que les budgets soient sincères, c'est pourquoi la délibération 95 sera représentée en conseil.

11.	DECISION MODIFICATIVE BUDGET COMMUNAL PRINCIPAL N°3	2025-D096
	APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ	
12.	DECISION MODIFICATIVE BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT N°4	2025-D097

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

	INTEGRATION AU BUDGET PRINCIPAL DES AJUSTEMENTS	
13.	COMPTABLES CONSECUTIFS A LA CLOTURE DU BUDGET ANNEXE	2025-D098
	RMC (01702)	

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

IV. QUESTIONS DIVERSES

1. Signalement d'une photo détériorée sur la tombe du grand-père d'une administrée. Le conseil municipal décide de la faire réparer, il faut contacter les pompes funèbres pour un devis.

2. Noel des anciens

Le conseil municipal souhaite instaurer le repas des anciens, comme les années précédentes, et pour les personnes qui ne peuvent pas venir, ils auront le droit à un panier garni.

3. Utilisation du local ski CCAS

Une convention entre le CCAS et le club des sports sera faite pour l'utilisation du local. Le conseil municipal est pour.

4. Installations de feux intelligents

Le conseil municipal évoque l'installation de feux intelligents, devant l'épicerie du VIVAL et au quartier Citadelle.

5. Chalet de Noël

L'installation d'une association dans l'un des chalets de noël ne sera possible que si aucun commerce ne se positionne.

Le Conseil Municipal s'est ensuite réuni à huit clos.

Séance levée à 22h45.

Fait à Formiguères le 20 novembre 2025.